

NOTIFICATION AUX PARTIES

No. 2025/077

Genève, le 16 juin 2025

CONCERNE :

RÉPUBLIQUE DE CORÉE

Faux projet de proposition concernant les pandas géants adressé à la CoP20

1. La présente notification est diffusée à la demande de l'organe de gestion CITES de la République de Corée.
2. L'organe de gestion CITES de la République de Corée demande à toutes les Parties et aux acteurs concernés de ne pas tenir compte des messages mensongers qui leur seraient adressés par courrier électronique affirmant que la République de Corée a l'intention de soumettre un projet de proposition ou un point à l'ordre du jour concernant les pandas géants (*Ailuropoda melanoleuca*) à la CoP20.
3. La République de Corée n'a aucun projet ni aucune intention de soumettre ou de proposer un projet de proposition concernant les pandas géants, et la fausse proposition qui circule n'a aucun lien avec l'organe de gestion CITES de la République de Corée.
4. Tout organe de gestion CITES qui recevrait une telle proposition, qui est fausse, concernant les pandas, est prié d'en informer immédiatement l'organe de gestion CITES de la République de Corée à l'adresse cites@korea.kr.